



Formation BJAM SAISON 2023/2024

RAPPEL : Au moins un titulaire du BJAM, est obligatoire dans chaque club.

Une nouvelle cession est programmée cette saison à ANNONAY en Ardèche (ouvert à toutes personnes majeures et à toutes zones) Adresse : **5 rue Joséphine Baker à ANNONAY 07100**

Un stage de 2 jours de formation est nécessaire pour obtenir le diplôme du BJAM (Brevet de Juges/Arbitre/Marqueur, de compétence Nationale). Celui-ci est prévu le:

Samedi 28/10 & dimanche 29/10/2023

La demande de candidats est limitée à **12 personnes**, si le cotât de **5 personnes** au moins n'est pas atteint, le stage sera reporté à une date ultérieure... voire même de lieu!

Début du stage samedi 28/10/2023 à 08h30 - fin du stage dimanche 29/10/ 2023 vers 17h00

La limite d'inscription est fixée **au vendredi 21 octobre 2023 minuit.**

Conditions d'inscriptions : Les clubs et les candidats postulants, devront être affiliés à la FBA DA, munis de leurs affaires de sports de **Boxe Américaine**.

Ils présenteront le premier jour au responsable du stage, la licence et le passeport dûment renseignés ainsi que le certificat médical d'aptitude de la saison.

Pour l'enregistrement définitif de la candidature : Les personnes (ceinture marron minimum) intéressées par cette formation, devront **IMPERATIVEMENT** être majeur, faire parvenir (**Avant la date de forclusion le vendredi 21 octobre 2023 minuit, par courrier à la FBA DA au verso de cette fiche qu'ils auront imprimée, ou en pièce jointe par mail, leur inscription avec : Nom Prénom, date de naissance, grade, le nom du club, la copie du diplôme de secouriste de 1^{er} niveau (PSC1, SST, AFPS etc.)** Les titulaires d'un brevet de secouriste autre que le PSC1 (comme le SST) devra être présenté avec la mise à jour de l'année.

Ce document fourni positionne la personne en priorité sur la liste, elle devra ensuite avant le (**21 octobre 2023**), nous faire parvenir la somme de **180 € (cent quatre vingt euros)** par chèque adressé et libellé à l'ordre de la FBA DA à l'adresse indiquée ci-dessous, pour valider définitivement la candidature.

-STAGE- (à confirmer impérativement avant le **vendredi 21 octobre 2023 minuit**)

Par courrier : ✉ FBA DA : La rivièrè, 560 chemin des soyeux 07690 VANOSC - ✉ kluckjk@free.fr

Renseignements complémentaires : ☎ Jean KLUCK 06 83 61 43 33

Cette somme ne comprend uniquement, que les frais de stage.

Le chèque ne sera encaissé qu'à la fin du stage, (restitué ou détruit en cas de défection justifiée, par manque de postulant ou autre).

HOTEL : (à la charge du candidat, confirmer impérativement avant le **vendredi 21/10/2023 minuit**)

L'hébergement avec le petit déjeuner, (70 €/ nuit/ pers) peut être retenu.

Contact : ✉ kluckjk@free.fr

☎ Jean KLUCK (Président) : 06 83 61 43 33